

Adresse de la commune du Val (Var) qui annonce l'abjuration de prêtres et demande l'utilisation de l'église pour tenir les séances de la société populaire, lors de la séance du 26 pluviôse an II (14 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune du Val (Var) qui annonce l'abjuration de prêtres et demande l'utilisation de l'église pour tenir les séances de la société populaire, lors de la séance du 26 pluviôse an II (14 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 6;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31681_t1_0006_0000_10

Fichier pdf généré le 15/05/2023

12 frimaire l'an II. Chargé à la Messagerie une caisse à l'adresse des commissaires à la Trésorerie nationale, contenant en argenterie	360	6	2
en or	1	7	6

3 agates provenant des ci-devant
Chartreux du Liget dont 2
blanches et une verte.

Une agate en gondole provenant
du ci-devant chapitre de Lo-
ches.

Douze croix dites de St-Louis.

17 pluviôse. Chargé une caisse à
la Messagerie à l'adresse des
citoyens commissaires de la
Trésorerie nationale contenant

1 ^o argenterie et vermeil	400	3	»
2 ^o brûlis d'étoffes et galons d'or y compris le sac	82	»	»
3 ^o brûlis d'étoffes et galons d'ar- gent y compris le sac	44	»	»
4 ^o galons d'argent et étoffe en or	1	6	»
5 ^o argenterie, d'un curé déporté	»	4	»
6 ^o argent de chez Le Soumone- tres, ci-devant évêque de Di- gne, émigré	»	1	»
7 ^o or provenant de la croix dite de St-Louis du citoyen Gaugi	»	»	11/2
8 ^o sac rempli de cendres de brûlis			

POTTIER (présid.), FAULQUIN (secrét.).

j

[La comm. de Rai et l'agent nat., à la Conv.;
6 pluv. II] (1)

« Citoyens représentants,

Vous faites des efforts pour repousser l'ennemi
commun; et nous aussi nous en faisons; vous
versez votre sang aux différents postes où vous
êtes appelés pour cimenter la liberté, et nous
aussi, nous le versons pour seconder vos géné-
reux efforts. Nos enfants volent à la défense de
la patrie et nous nous travaillons à leur fournir
l'armement et l'équipement nécessaires.

Le citoyen Vacher, notre ci-devant curé, a
donné sa démission. Nous avons déposé à l'ad-
ministration de notre district toute l'argenterie
et la cuivrie de notre église, elle sera envoyée
à la trésorerie nationale pour servir à foudroyer
nos ennemis. Que tous les Français en fassent
autant et bientôt vous aurez de quoi faire face
à tous les tyrans de la terre. Nous allons trans-
former les bâtiments ci-devant presbytéraux en
établissements publics pour l'instruction de nos
enfants. Vous nous donnerez un instituteur répu-
blicain. Il chérira sa patrie, il aura des mœurs,
il les instruira dans les maximes du républica-
nisme le plus pur. La paix et la tranquillité
régnera dans nos hameaux. Nous serons éternel-

lement unis, nous vivrons libres ou nous mour-
rons en défendant une si belle cause ».

DUVAL (secrét.), MARAIS (mairie), THIBOUS (agent
nat. provisoire), CHAUVIN (off. mun.), P. MENEL,
R.J.B. VILFLOSE [26 autres signatures
et 2 croix].

k

Le conseil général de la commune de Castel-
Sarrasin annonce que cette commune vient
d'offrir à la patrie 242 marcs d'argenterie pro-
venant de son église qui est actuellement dédiée
à la Raison, et que les citoyens ont aussi fait un
grand nombre de dons en argent, souliers, ha-
bits, linge, charpie et autres objets. Il demande
que le nom de cette commune soit changé en
celui de Mont-Sarrasin (1).

l

[La comm. du Val à la Conv.; 4 pluv. II] (2)

« Citoyens représentants,

Notre commune qui ambitionne depuis long-
temps la gloire de coopérer au salut de la
patrie a délibéré dans sa séance du conseil gé-
néral du 29 nivôse, où les membres du comité de
surveillance et le juge de paix y ont adhéré,
ainsi que la société populaire dans sa séance du
30, de profiter du premier moment où le flam-
beau de la raison a commencé à nous éclairer,
de faire une offrande de l'argenterie, croix et
chandeliers de notre église paroissiale.

En conséquence, elle a déposé entre les mains
du district dont vous trouverez ci-joint le récé-
pissé, ainsi que l'adresse. Cette première offrande
sera bientôt suivie d'une seconde, car la raison
reçoit de jour en jour des nouveaux hommages.
Le citoyen Honoré Pellegrin, notre ci-devant
curé, véritable républicain, a remis ses lettres
de prêtrise au citoyen Barras, représentant du
peuple. Philippe Martin vicaire de la paroisse fit
son abdication sur le registre de notre commune
le 21 nivôse, que nous faisons passer au comité
d'instruction publique, il nous reste plus qu'un
prêtre et bientôt il se dépouillera du charlata-
nisme, de la superstition.

Nous vous demandons, Législateurs que notre
église paroissiale soit convertie en société popu-
laire comme étant l'école de la véritable sagesse.
Tenez constamment à l'ordre du jour, l'épou-
vante et la terreur, deux puissants leviers dans
une République et vous serez proclamés les sau-
veurs de la patrie. S. et F. ».

BRUNACHE (off. mun.), ROUMIEU (mairie),
L. BRUNACHE (présid.), PAULO (off. mun.).

[Extrait des délibérations de la comm., 29 niv.
II]

Le maire président a dit que cette commune
ayant joui jusques à ce jour des bienfaits de la
Révolution, sans avoir encore félicité la Con-
vention nationale sur ses glorieux travaux, et
surtout avoir protesté de son attachement invio-

(1) Bⁱⁿ, 26 pluv.; J. Fr., n° 509; J. Sablier, n°
1141; Audit. nat., n° 510; M.U., XXXVI, 441.

(2) C 291, pl. 926, p. 17, 18, 19. Bⁱⁿ, 26 pluv. (1^{er}
suppl¹); J. Sablier, n° 1141.

(1) C 291, pl. 926, p. 16. Bⁱⁿ, 26 pluv. (1^{er} suppl¹).